



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°04

Réunion électronique du 09 / 09 / 2024

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2024-25

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2024-2025.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U7	11 Septembre 2024

Pour les engagements du football d'animation les clubs utiliseront le module FAL (Football Animation et Loisir) pour engager leurs équipes.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.





Horaires négociés : C'est l'heure qui a été convenue par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumise à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

- RC TOURNON TAIN :
U9 le 28 septembre 2024.

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Liste complémentaire des ententes déclarées au 09/09/2024 :

CATEGORIE	CLUB GESTIONNAIRE	CLUBS ENTENTES
U15 Brass	US MEYSSE	US MEYSSE / US ROCHEMAURE





U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Fonctionnement catégorie U7 :

Engagements des équipes :

Date limite d'engagement : 11/09/2024.

La journée d'accueil de la catégorie U7 est programmée le 28 septembre 2024. Les clubs seront convoqués sur les sites retenus par le District. Les clubs présenteront obligatoirement 1 équipe (2 exceptionnellement). L'ambition est celle d'une présence de tous les clubs sur ces rassemblements. Les clubs absents ne pourront pas être support de plateaux.

Le nombre d'équipes par plateau est réduit à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Toutes les équipes sont engagées sur un seul niveau de pratique. Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, 2 dates seront retenues lors de la phase Automne pour tester la mise en place de plateaux U6 d'une part et U7 d'autre part dans la mesure du possible. Une communication spécifique sera faite sur le sujet.

Rentrée du Foot Catégorie U7 le 28 septembre :

Tous les clubs engagés dans la catégorie U7 (en date du 14 septembre) pour la saison 2024/25 seront convoqués (1 ou 2 équipes par club) sur l'un des 6 sites d'accueil :

- Soit le matin de **9h30 à 12h00**
- Soit l'après-midi de **13h30 à 16h00**

Site d'accueil :

- FOOT MONT PILAT : site de Maclas
- FC BREN
- US MONTMEYRAN
- RHONE CRUSSOL FOOT 07 : site de St Peray
- FC VALLON PONT D'ARC
- FC SAUZET

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Fonctionnement catégorie U9 :

La journée d'accueil de la catégorie U9 est programmée le 21 septembre 2024. Les clubs seront convoqués sur les sites retenus par le District. Les clubs présenteront obligatoirement 1 équipe (2 exceptionnellement). L'ambition est celle d'une présence de tous les clubs sur ces rassemblements. Les clubs absents ne pourront pas être support de plateaux.





Le nombre d'équipes par plateau est limité à 8, à raison de 2 équipes maximum du même club.

Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence).

Rentrée du Foot Catégorie U9 le 21 septembre :

Tous les clubs engagés dans la catégorie U9 (en date du 7 septembre) pour la saison 2024-2025 seront convoqués (1 ou 2 équipes par club) sur l'un des 6 sites d'accueil :

- Soit le matin de 9h30 à 12h00
- Soit l'après-midi de 13h30 à 16h00

Site d'accueil :

- US DAVEZIEUX VIDALON
- US MOURS
- FC EYRIEUX EMBROYE : site de Charmes/Rhône
- AF CEVEN : site les Vans
- US DROME PROVENCE : site de Grignan
- ACE : site d'ALLEX

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Les plateaux débutent ce samedi 14 septembre 2024 comme prévu dans notre calendrier en ligne.

Compte tenu d'engagements tardifs ou de l'absence d'engagements, seule la première journée est annoncée. Les clubs ou équipes non encore engagé(e)s doivent le faire pour le jeudi 12 septembre 2024 au plus tard.

Les demandes nous parvenant au-delà de cette échéance ne permettront la pratique qu'à compter du 09/11/2024 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

Le calendrier des journées suivantes sera mis en ligne dans les meilleurs délais.





U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Coupe PITCH 13 : 1^{er} Tour samedi 14 Septembre.

La composition des poules est en ligne sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/COMPETITIONS JEUNES

Les documents supports de gestion du plateau sont disponibles sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/COMPETITIONS JEUNES.

Pratique niveau D1 : Début le 28 septembre. Les rencontres sont accessibles sur le site internet.

Pratique niveau D2 : Début le 28 septembre. Les rencontres sont accessibles sur le site internet.

L'utilisation de la FMI est requise pour ces 2 pratiques.

Phase de brassage : Début le 28 septembre pour les niveaux Promotion et 1^{ère} Division. Les poules sont en ligne sur le site du district. Cette phase comporte 4 journées sous la forme de plateaux à 3 équipes.

Les supports feuilles de matchs sont en ligne.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U15 D1 D2 : Début des compétitions le dimanche 15 septembre 2024.

Journée du 15/09/2024 :

En raison de la tenue de l'Assemblée Générale des Jeunes Arbitres du samedi 14 septembre 2024, les rencontres U15 D1 et D2 seront jouées uniquement le dimanche 15 septembre.

Exceptionnellement, aucune rencontre ne pourra être anticipée au samedi 14 septembre.

Les calendriers U15 D1 et U15 D2 sont en ligne.

U15 Brassage : Début des compétitions le 22 septembre 2024. Les poules sont en ligne.

Au 09/09/2024, 88 équipes sont réparties dans 10 poules. A l'issue de cette phase, les premiers et deuxièmes de chaque poule, seront versés au niveau U15 D3. Les équipes classées troisièmes et quatrièmes de chaque poule intégreront le niveau U15D4. Les autres équipes intégreront le niveau U15 D5.





U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Les calendriers U17 tous niveaux sont en ligne.

U17 D1 et U17 D2 : Début des compétitions le samedi 14 septembre 2024.

U17 Brassage : Début des compétitions le samedi 21 septembre 2024.

62 équipes sont réparties dans 7 poules. A l'issue de cette phase, les premiers et deuxièmes de chaque poule, ainsi que les 6 meilleurs troisièmes seront versés au niveau U17 D3. Les autres équipes intégreront le niveau U17 D4.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20 D1 et U20 D2 : Début des compétitions le samedi 14 septembre 2024.

